

0450840U
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE PAUL ELUARD
28 RUE CLAUDE DEBUSSY
45120 CHALETTE SUR LOING
Tel : 0238854505

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/10/2018

Réuni le : 05/11/2018

Sous la présidence de : Philippe Marion

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN COUR DE TENNIS

Le CA autorise le chef d'établissement à signer, avec la mairie d'Amilly, la convention de mise à disposition de cette dernière -et à titre gratuit - d'un cour de tennis situé à Amilly selon les modalités de la convention jointe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0